

Le patrimoine au Bas-Saint-Laurent, entre histoire et actualité

Karine HÉBERT et Julien GOYETTE

Depuis quelques années, le Bas-Saint-Laurent et les régions de l'Est du Québec s'éveillent au patrimoine. Des citoyens montent au front pour dénoncer les menaces qui planent sur différents lieux et paysages. Le cas du port méthanier de Cacouna illustre admirablement cette conscientisation des citoyens de la région pour la spécificité paysagère et patrimoniale¹. En dépit de certaines décisions politiques contestées, la sensibilisation de la population et des élus envers le patrimoine semble s'accroître. Il y a quelques années, la politique du patrimoine de Rivière-du-Loup, première du genre au Québec, a pavé la voie à une participation accrue des municipalités en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine. Des politiques culturelles ouvertes à la question patrimoniale ont été élaborées et adoptées dans plusieurs villes et municipalités de comté. Rimouski est entrée récemment dans la danse en fondant la Société rimouskoise du patrimoine. Des organismes comme Ruralys, de La Pocatière, soulèvent de nouveaux enjeux : protection du paysage, revalorisation du patrimoine fruitier et maraîcher. Produits d'initiatives gouvernementales, la Fondation Rues principales et le réseau Villes et villages d'art et de patrimoine entendent valoriser les sites patrimoniaux des régions du Québec, notamment au Bas-Saint-Laurent.

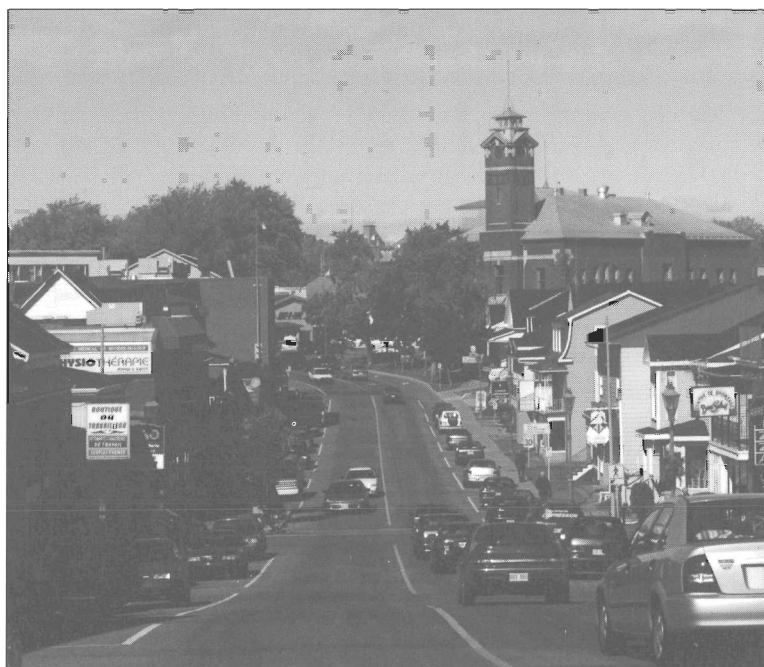
Des lieux et bâtiments ont été classés par les gouvernements

provinciaux et fédéraux, d'autres ont été cités par des municipalités depuis qu'elles en ont obtenu le pouvoir en 1986². Dès 1925, mais de manière beaucoup plus soutenue depuis le milieu des années 1980, le gouvernement fédéral a entre autres désigné comme lieux historiques les phares de Pointe-au-Père et de l'île Verte, la Maison Chapais à Saint-Denis, la Maison Louis-Bertrand à L'Isle-Verte, etc. Le gouvernement provincial, en vertu de sa loi sur les biens culturels, a également annoncé des classements patrimoniaux. Les premiers monuments classés dans la région, en 1957, qui témoignent des sensibilités de l'époque, sont les églises de Sainte-Luce et de Saint-Georges, ainsi que le presbytère de cette dernière paroisse. À partir de ce moment, une grande diversité de lieux a bénéficié de la possibilité de classement, pensons au domaine seigneurial Fraser de Rivière-du-Loup, à la

Maison Lamontagne de Rimouski-Est, etc. Depuis 1986, quelques municipalités ont mis à profit leur nouvelle prérogative et procédé à des citations patrimoniales de lieux et sites chargés de signification pour leur communauté. La Ville de Rimouski a déclaré « sites du patrimoine » deux secteurs de la ville, soit le secteur de la rue Saint-Germain Ouest et le secteur institutionnel du centre-ville. D'autres municipalités de la région ont aussi mis en oeuvre les possibilités offertes par cette loi : Trois-Pistoles a fait l'annonce de la citation de la Maison du notaire en 1989; Rivière-du-Loup a consacré le Vieux Saint-Patrice site du patrimoine en 2003. Lac-au-Saumon a été particulièrement active à cet égard en décidant de protéger plusieurs lieux comme l'ancien presbytère, la caserne de pompier, le mausolée du curé Bouillon, l'Oratoire Saint-Joseph et le tertre funéraire de John Frederic Darwall³.

Le patrimoine, un sujet d'actualité

Ce nouvel engagement envers les questions patrimoniales n'est pas exclusif aux régions de l'Est du Québec. La province dans son ensemble est touchée par le phénomène. On pourrait même dire que la majorité des pays occidentaux vivent cet engouement envers les vestiges de leur passé, ces témoins d'une mémoire éclatée et ces bribes d'identité si fragiles. Il ne se passe plus une semaine sans qu'un dossier n'apparaisse dans les médias. Le cas



La rue Lafontaine à Rivière-du-Loup (Jean Larrivée, 2000)

de la protection du silo no 5 du Vieux-Port de Montréal, les ventes d'églises et de presbytères qui sont annoncées un peu partout dans la province, etc. font la manchette. Parallèlement à ces questionnements au sujet du patrimoine bâti, se dessine une sensibilité au patrimoine immatériel qui se traduit, depuis quelques années, par l'émergence d'une nouvelle tendance « trad » : contes et musiques traditionnels revisités à la sauce 21^e siècle font la joie des libraires, des marchands de disques et même des administrateurs de salles de spectacles.

Conscients de cette demande sociale, des universitaires investissent à leur tour ce champ d'études. La Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, occupée par Luc Noppen, et la nouvelle collection « Patrimoine urbain » des Presses de l'Université du Québec sont de bons exemples de l'intérêt actuel pour les questions patrimoniales. Les colloques se multiplient, notamment autour du patrimoine religieux⁴, des articles et monographies sont publiés à une vitesse croissante. En 2004 et 2005 seulement, un nombre assez important d'ouvrages portant sur le patrimoine religieux québécois et le patrimoine montréalais se sont retrouvés dans les vitrines des librairies et sur les rayons des bibliothèques⁵. Ces chercheurs québécois, ainsi que plusieurs autres de France⁶ ou des États-Unis⁷, révèlent à quel point le patrimoine est une porte d'entrée importante pour la compréhension du processus de construction identitaire des nations, des groupes sociaux et, bien entendu, des régions.

Pareille effervescence autour de la notion de patrimoine laisse présager un éclatement de sa définition. De fait, le terme est utilisé à toutes les sauces : on parle de patrimoine matériel, immatériel, mondial, naturel, bâti, religieux, etc. Aujourd'hui, autant un paysage



Le vieux presbytère de Saint-Flavie transformé en Centre culturel (Jean Larrivée, 1994)

qu'une chanson, une cathédrale qu'un hangar, un diadème de reine qu'une jupe de paysanne – et la liste pourrait s'allonger indéfiniment –, peut s'enorgueillir d'un statut patrimonial, officiel ou non.

Dans tout ce foisonnement et cette extension du champ patrimonial, qui peuvent être source d'une certaine confusion, il importe de s'interroger sur la signification de la notion de patrimoine. Étymologiquement, le mot réfère au latin *patrimonium* qui désigne l'héritage du père. Le premier sens du mot patrimoine est donc familial et désigne les biens que l'on hérite de ses ascendants⁸. Entré dans l'usage français dès le XII^e siècle, ce terme a connu de multiples mutations depuis, mais le sens premier d'une transmission générationnelle est demeuré. La modification la plus importante de la définition du concept de patrimoine a consisté à déborder les frontières familiales pour embrasser les communautés, les nations et, depuis peu, la planète : on peut désormais référer à la convention de l'UNESCO sur le patrimoine mondial. Le mouvement a rejoint le Québec en 2000 alors que le Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec, dirigé par Roland Arpin, remettait son rapport à la ministre de la Culture et des Communications. Les rédacteurs du rapport proposaient une définition du patrimoine qui en élargissait la portée tout en y intégrant la notion d'héritage et de filiation : « *Peut être considéré comme*

patrimoine tout objet ou ensemble, matériel ou immatériel, reconnu et approprié collectivement pour sa valeur de témoignage et de mémoire historique et méritant d'être protégé, conservé et mis en valeur »⁹.

Malgré leurs différences, toutes les définitions contemporaines du patrimoine, celle du groupe d'Arpin comprise, se rejoignent sur certains points. Il ressort notamment que le patrimoine entre en jeu lorsque la tradition se perd, lorsque apparaît

une menace de voir s'effacer de larges pans du passé. Un parallèle peut ici être tracé entre l'émergence d'une conscience patrimoniale et celle d'une conscience historique. « *C'est qu'en général, comme le soulignait le sociologue français Maurice Halbwachs, l'histoire ne commence qu'au point où finit la tradition, moment où s'éteint ou se décompose la mémoire sociale. Tant qu'un souvenir subsiste, il est inutile de le fixer par écrit, ni même de le fixer purement et simplement* »¹⁰. De la même manière, tant que les témoins matériels – et maintenant immatériels – du passé ne sont pas menacés, la question de leur protection ne se pose pas, et le patrimoine n'a pas de raison d'être. Comme pour le reste de l'existence, c'est la mort, la possibilité d'une disparition dans le cas du patrimoine, qui donne sa valeur à la réalité.

Bref, aussi longtemps que la tradition est vivante, tant qu'elle fait partie de nos vies, de nos codes sociaux, elle ne nécessite aucune sauvegarde particulière. Or, avec le monde moderne, plusieurs traditions se sont perdues ou sont en voie de se perdre, et plusieurs traces du passé sont fragilisées. Il importe alors de s'interroger sur les diverses formes que prend cette « menace » qui pèse sur nos héritages et qui donne sa pertinence à la notion de patrimoine en regard de la vie collective. Des savoirs traditionnels comme la confection de courtepointes, certaines traditions associées à la

pratique religieuse comme le Mardi gras, la Fête-Dieu et les pèlerinages n'ont plus cours aujourd'hui et ne font plus partie du monde dans lequel les jeunes générations évoluent au quotidien. C'est au moment où s'estompe l'usage habituel d'un lieu, d'un code, d'un objet qu'il peut devenir patrimoine, dans la mesure où la communauté qui l'a un jour porté considère pertinent d'en garder souvenir ou d'en réorienter l'usage en tenant compte de valeurs historiques, esthétiques ou autres. La pertinence de conserver ou non ces témoins d'un passé en voie de se perdre réside souvent dans des considérations identitaires. Certaines manifestations physiques de traditions du passé – des églises, des objets d'artisanat, des paysages, etc. – permettent de se raccrocher au passé, à un passé dont on veut bien se souvenir, qui nous alimente dans notre recherche identitaire tout en participant à notre qualité de vie. Sinon, comment expliquer que dans une société qui a largement délaissé la pratique religieuse, l'annonce de démolition d'églises, de vente de carmels ou de presbytères soulève autant de passion?

Le patrimoine peut être compris comme l'attestation d'un ayant-été, le témoin présent d'un passé révolu. Il incarne la mémoire collective et invite à se projeter dans le temps et à se situer dans l'espace, deux dimensions essentielles à l'être humain. Bien souvent, ce que l'on désigne comme patrimoine est un legs du passé – signe d'une dimension temporelle à l'existence humaine – inscrit dans un environnement physique donné – signe d'une dimension spatiale tout aussi liée à l'existence humaine. Fernand Dumont résume avec à propos cette double dimension du patrimoine : « *Car le patrimoine [...] n'est pas un ensemble de monuments morts; il témoigne de la continuité d'un milieu humain, il est le signe d'un habitat fait pour les hommes, il est protestation contre ceux qui voudraient faire l'avenir par-dessus les hommes d'aujourd'hui* »¹¹.

Le patrimoine au Québec et au Bas-Saint-Laurent, une histoire à retrouver

Cet engouement pour le patrimoine, somme toute assez récent, interpelle les historiens. D'où vient le patrimoine? Comment une conscience patrimoniale a-t-elle pu émerger en Occident, et au Québec? À quand remonte ce questionnement autour des traces du passé et de leur transmission aux générations futures? Autrement dit, quelle est l'histoire du patrimoine?

Alors qu'en France, par exemple, l'histoire du patrimoine et de la conscience patrimoniale font l'objet de recherches poussées¹², jusqu'ici, au Québec, le patrimoine a surtout intéressé les urbanistes, les architectes et les historiens de l'art. Il en résulte une compréhension de plus en plus fine de la situation contemporaine et de différents dossiers bien précis. Cependant, mis à part quelques articles programmatiques et introductions théoriques, rien ne nous permet de replacer l'émergence de la conscience patrimoniale québécoise dans son contexte historique¹³. On ne verra en ces lignes qu'une première étape vers la réalisation d'une telle histoire du patrimoine au Québec. Mais d'ores et déjà, il apparaît clair qu'une entreprise du genre s'impose non seulement pour faire avancer les connaissances historiques sur le sujet, mais aussi et surtout pour comprendre la genèse de la conscience patrimoniale dans les régions du Québec. Nous l'espérons, les résultats de la recherche que nous amorçons permettront d'enrichir les discussions actuelles et d'éclairer les prises de décisions au cours des prochaines années concernant la conservation et la mise en valeur du patrimoine bas-laurentien.

Au Québec, l'émergence de la conscience patrimoniale remonte fort probablement au premier tiers du XIX^e siècle alors que les Canadiens français s'ouvraient à leur histoire. Paul-Louis Martin a proposé dans *Les chemins de la mémoire* une brève introduction historique du phénomène où il identifie quelques-uns des acteurs du champ patrimonial québécois depuis les premières manifestations de sa

conscience à la suite des Rébellions de 1837-38. Une analyse partielle de l'émergence de la notion de patrimoine au Québec laisse entrevoir une adéquation, qui sans être totale donne au moins l'impression d'être plus que le simple reflet du hasard, entre l'émergence de la conscience nationale et celle de la conscience patrimoniale : c'est-à-dire que les moments forts de l'intérêt pour le patrimoine au Québec correspondraient à des périodes d'affirmation nationale. À cet égard, les premières manifestations patrimoniales et commémoratives datent de la réponse de François-Xavier Garneau au rapport Durham. Soucieux de démontrer que les Canadiens français n'étaient pas sans histoire et sans littérature, Garneau s'est évertué à écrire cette histoire des Canadiens français qui remonte à l'implantation des colons français sur les rives du Saint-Laurent. De cette période nous sont parvenus des témoins matériels : maisons d'influence normande, églises, chapelles, etc. Il n'est donc pas surprenant de constater que les premiers signes d'une conscience patrimoniale canadienne-française mettent en exergue les origines françaises et catholiques de la province, et que les premiers lieux à se voir accorder un traitement patrimonial soient des vestiges de cette époque glorieuse de l'histoire du Canada français. Les religieuses de l'Hôpital Général de Québec firent oeuvre de pionnières en décidant, dès 1862, de conserver un moulin à vent témoignant de l'histoire de leur congrégation et de la province alors même qu'il était devenu désuet¹⁴. Déjà, on peut voir à l'oeuvre un des fondements de l'acception moderne du terme patrimoine : pour être qualifié de patrimonial, l'objet doit perdre sa valeur d'usage première, mais se voir attribuer une nouvelle valeur identitaire. En décidant de conserver leur moulin, les soeurs marquaient leur attachement au passé et faisaient part d'une volonté de le transmettre aux générations futures.

La fondation de la Commission des monuments historiques de 1922¹⁵ peut également être comprise dans un contexte d'affirmation provinciale en réponse

à plusieurs événements phares dans l'établissement d'un nationalisme québécois, notamment la crise de la conscription de la Première Guerre mondiale et la crise des écoles manitobaines et ontariennes. À ce contexte politique s'ajoute le fait que le Québec de l'après-guerre est bouleversé par de profondes transformations. Depuis quelques décennies, la province a vécu une transition industrielle importante. L'implantation d'usines et de manufactures un peu partout sur son territoire a changé le rapport des populations au travail, à la terre, à la propriété. Le progrès scientifique et matériel s'est traduit notamment par l'électrification croissante de la province, par la mise en place de nouveaux moyens de transport comme le tramway dans les grandes villes, par les nouvelles techniques de pasteurisation du lait et de vaccination. Le recensement de 1921 rapporte que le Québec est désormais une province majoritairement urbaine. L'influence américaine se fait de plus en plus sentir sur les plans économiques et culturels. Les grands industriels américains remplacent les argentiers britanniques dans le financement des entreprises, le cinéma américain et ses vedettes envahissent les salles de projection de la province, les automobiles sillonnent les routes du Québec. Dans ce contexte, le désir de maintenir vivant un lien avec un passé révolu se fait de plus en plus fort. Par l'accélération historique qu'elle provoque, la modernité culturelle et technique suscite une intensification des préoccupations patrimoniales. Souvent d'ailleurs, les premiers signes de conscience patrimoniale se présentent sous la forme d'une résistance à la modernité. Les racines françaises et catholiques des Canadiens français seront célébrées par les élites politiques et cléricales; face à l'urbanité croissante, elles prôneront les valeurs de la terre, et la colonisation sera présentée comme une solution à la Crise des années trente; face au protestantisme américain, elles glorifieront les fondements du catholicisme. Dans cette perspective, il n'est pas surprenant que les premières croisades de la Commission des monuments

historiques aient ciblé des vestiges de la Nouvelle-France et des bâtiments catholiques. Les premiers bâtiments qu'elle a classés – le château Ramezay et la maison des Jésuites en tête –, les inventaires qu'elle a menés – portant sur *Les monuments commémoratifs* (1924), *Les vieilles églises* (1925)¹⁶ et sur les *Vieux manoirs, vieilles maisons* (1927)¹⁷ –, et les programmes de restauration d'ornementation et de statues qu'elle a instaurés démontrent les visées nationalistes de la Commission. Non seulement les élites de l'époque voulaient-elles conserver les bâtiments témoins de cette époque devenue mythique, mais elles ont aussi voulu participer à la construction de cette mémoire catholique et française en édifiant de nouveaux lieux qui en reprenaient l'esprit architectural. C'est ce qui s'est passé au zoo de Charlesbourg en 1937 alors que les bâtiments conçus pour abriter le gardien et les pavillons pour les visiteurs ont été dessinés d'après les plans d'anciens moulins de la Nouvelle-France¹⁸.

Bref, au cours de la période qui précède la Deuxième Guerre mondiale, l'émergence de la conscience patrimoniale est concomitante à la montée du nationalisme canadien-français, et elle s'inscrit également dans un climat d'affirmation du libéralisme et de modernisation. Après la Seconde Guerre, un nouveau facteur s'ajoute : la redéfinition de la sphère publique. C'est dans ce nouveau contexte, qui nous est encore tout à fait familier, que doit se comprendre l'éclosion des patrimoines locaux et régionaux et, conséquemment, la possibilité d'envisager un patrimoine typiquement bas-laurentien ou gaspésien. Cette période de l'histoire du patrimoine repose, semble-t-il, sur une modification de la relation de la population québécoise à la sphère publique, cette dernière connaissant un mouvement de démocratisation progressive marqué par l'apparition du phénomène des groupes de pression et des associations de citoyens. Une telle redéfinition de la relation à la sphère publique n'aurait pas entraîné à elle seule une prise de conscience de la population envers le patrimoine. Ici encore, il fallait que le

contexte social s'y prête : la modernisation accélérée de toutes les régions du Québec durant les années 1960-70 a conduit à la destruction d'un nombre considérable de bâtiments historiques, provoquant ainsi une sensibilité inédite en leur faveur.

L'éclatement récent du champ patrimonial, le fait qu'aujourd'hui sont considérées patrimoniales autant les traces du passage des grands hommes d'Église ou d'État que les paysages agricoles, les legs de l'architecture vernaculaire et les pratiques artisanes s'explique en grande partie, pensons-nous, par une plus grande participation de la société civile à la sphère publique. Cette participation accrue, constatée ailleurs en Occident au même moment, a été rendue possible par l'émergence d'un néonationalisme québécois au moment de la Révolution tranquille qui a permis aux différents groupes sociaux de se voir reconnaître une place dans la construction de la nation québécoise. Contrairement à l'époque où le nationalisme traditionnel dictait la majeure partie des référents identitaires, le Québec contemporain ne puise plus ses racines uniquement à sa filiation française et à sa foi catholique. Des demeures bourgeoises ayant appartenu à des anglophones loupervoisis peuvent maintenant trouver leur place dans le patrimoine collectif québécois tout comme le site de pêche de Matamajaw à Casapscal, le phare du Pot-à-l'eau-de-vie, la gare de Saint-Pascal ou encore l'épave de l'Empress of Ireland.

Le patrimoine, un enjeu régional d'actualité

Cela signifie que l'étude de l'histoire du patrimoine au Québec ouvre la porte sur de nombreuses perspectives : quelle peut être la fonction du patrimoine dans la société d'aujourd'hui? Dans quel contexte est-il apparu et selon quels paramètres s'est-il transformé? Comment le patrimoine peut-il servir de point de départ pour une étude de l'identité et du sentiment d'appartenance à un pays, une province, une région, une ville ou un village?¹⁹ Dans quelle mesure l'étude du patrimoine peut-elle éclairer les modifications du

rôle de l'État et des instances régionales dans le processus politique du Québec²⁰? Comment, dans un contexte de mondialisation, le patrimoine peut-il jouer un rôle dans la protection des cultures locales et assumer une fonction rassembleuse auprès des citoyens? Ces questions sont importantes pour les régions du Québec, et le Bas-Saint-Laurent n'y échappe pas. Les articles qui suivent s'inscrivent dans ces questionnements.

En ce moment, les politiques de décentralisation, étudiées par Euchariste Morin, permettent aux municipalités d'investir le champ du patrimoine, de participer à la patrimonialisation des lieux, à leur conservation et à leur mise en valeur. Les politiques culturelles et patrimoniales, les plans d'aménagement au niveau des municipalités et des municipalités régionales de comté qui résultent de cette tendance provinciale à la décentralisation n'auront de chance de réussite que si elles reposent sur une appropriation du patrimoine par les populations concernées. En effet, le patrimoine n'existe pas en tant que tel, il émane du discours situé – dans le temps et l'espace.

L'actualité du patrimoine, ou sa pertinence pour la société d'aujourd'hui, repose sur l'appropriation de la mémoire. En raison de sa matérialité, le patrimoine permet à la population d'entretenir un lien direct

avec son passé, du moins avec les traces de ce passé, qu'il s'agisse d'objets, de bâtiments, de paysages, etc. Parfois, comme le démontre Mathieu Noël, certains bâtiments, tel l'ancien bureau de poste de Rimouski, échappent aux questionnements patrimoniaux, alors qu'ils réunissent pourtant toutes les caractéristiques menant généralement à la citation patrimoniale. D'autres fois, comme dans le cas de la Maison Louis-Bertrand de L'Isle-Verte présenté par Hébert, Goyette et Savard, la valeur patrimoniale s'est imposée sans peine. Il importe alors de préserver ces lieux hautement symboliques pour une région et de s'assurer de leur mise en valeur grâce à des recherches et des transferts de connaissances.

Les débats qui entourent actuellement la préservation du patrimoine religieux offrent un exemple privilégié pour saisir les enjeux mémoriels du patrimoine : la religion n'occupe plus la place prépondérante qui était sienne il y a un demi-siècle au Québec. Pourtant, les preuves matérielles de son influence sociale sont aujourd'hui au coeur de vives discussions dans toutes les régions de la province et ont même fait l'objet d'une entreprise d'inventaire majeur, tel que l'explique Stéphane Pineault. Les passions suscitées par les menaces qui planent sur le patrimoine religieux démontrent bien que les églises, les

objets d'arts sacrés, les couvents, etc., demeurent, encore aujourd'hui, des référents incontournables de l'identité québécoise. Spatialement situés au coeur même d'une communauté, ils représentent encore un lieu de rencontre et de fierté pour plusieurs.

Autrement dit, s'interroger sur l'histoire et l'actualité du patrimoine équivaut à questionner l'identité locale et provinciale, à tenter de comprendre les liens qui unissent le passé et le présent ainsi que le rôle médiateur de la mémoire dans cette dynamique. L'historicisation de la question patrimoniale met en lumière la dépendance de cette dernière envers le contexte sociohistorique qui l'a vu naître. Elle éclaire aussi le processus d'appropriation du patrimoine par les individus, les institutions et les groupes sociaux. D'abord porté par les élites nationalistes et cléricales, le patrimoine a été réglementé par l'État avant de devenir une préoccupation majeure des régions, des associations de citoyens et des différents groupes sociaux qui aujourd'hui animent la société civile québécoise. S'interroger sur l'histoire du patrimoine s'avère une façon de démontrer que dans le processus de patrimonialisation en cours, les citoyens ont un rôle fondamental à jouer : le patrimoine sera ce que les citoyens veulent bien qu'il soit.

Notes

- 1 L'article de Lynda Dionne et Georges Pelletier aborde en détail cet aspect du patrimoine paysager dans une perspective citoyenne.
- 2 Pour une explication du fonctionnement de cette loi permettant les citations municipales, voir Louise Brunelle-Lavoie et Alain Roy, « La citation et la constitution de sites du patrimoine », *Continuité*, 84, printemps 2000, p. 34-37.
- 3 Ces informations sont disponibles dans : *Répertoire des biens culturels et arrondissements du Québec*, ministère de la Culture et des Communications, juillet 2005; Commission des lieux et monuments historiques du Canada, mai 2005 et Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine, septembre 2005. Tiré de Euchariste Morin, *Le patrimoine, une ressource pour les communautés locales et un outil de développement social, économique et culturel pour les régions. Étude de cas de trois municipalités du Bas-Saint-Laurent*, mémoire présenté en exigence partielle à la maîtrise en développement régional, UQAR, décembre 2005, p. 133-135.
- 4 Laurier Turgeon, dir., *Le patrimoine religieux du Québec : entre le culturel et le culturel*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005.
- 5 Jean Simard, *Le Québec pour terrain. Itinéraire d'un missionnaire du patrimoine religieux*, [s. l.], Presses de l'Université Laval, 2004; Gilles Lauzon et Madeleine Forget, dir., *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2004; Martin Drouin, *Le combat du patrimoine à Montréal (1973-2003)*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2005; Luc Noppen et Lucie K. Morisset, *Les églises du Québec. Un patrimoine à réinventer*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2005.
- 6 Jacques LeGoff, *Patrimoine et passions identitaires : entretiens du patrimoine*, Paris, Fayard, 1997.
- 7 Max Page, *Giving Preservation a History: Histories of Historic Preservation in the United States*, New York et London, Routledge, 2004; Francis Russel et al., *American Heritage. History of Making a Nation*, New York, American Heritage, 1987.
- 8 *Le Petit Robert*, « Patrimoine », 2003, p. 1872. En anglais, le terme *heritage* est d'ailleurs privilégié pour désigner ce qu'en français nous appelons patrimoine.
- 9 Roland Arpin, président du Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec, *Notre patrimoine, un présent du passé. Proposition à madame Agnès Maltais, Ministre de la Culture et des Communications*, gouvernement du Québec, Communications Science-Impact, 2000, p. 33.
- 10 Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Paris, Presses Universitaires de France, 1968 (deuxième édition revue et augmentée), p. 68-69.
- 11 Fernand Dumont, « Le patrimoine : pourquoi faire? », dans *Colloque Place Royale, 16, 17, 18 novembre 1978. Les actes du colloque*, [Québec], Publication du Centre de documentation, Direction de l'inventaire des biens culturels, 1979, p. 37.
- 12 Jean-Michel Leniaud, *Les archipels du passé. Le patrimoine et son histoire*, Paris, Fayard, 2002; Jean-Yves Andrieux, *Patrimoine et histoire*, Paris, Bélin, 1997; Henry Rousso, dir., *Le regard de l'histoire. L'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XX^e siècle*, Paris, Fayard et Monum Éditions du Patrimoine, 2003.
- 13 Drouin, *Le combat du patrimoine*; Jean Simard, « L'inventaire du patrimoine a soixante-dix ans », *Les cahiers des Dix*, 48, 1993, p. 2001-224; Paul-Louis Martin, « La conservation du patrimoine culturel : origines et évolution », dans *Les chemins de la mémoire. Tome 1. Monuments et sites historiques du Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 1990, p. 1-17.
- 14 Martin, p. 17.
- 15 Alain Gelly, Louise Brunelle-Lavoie et Cornéliu Kirjan, *La passion du patrimoine. La Commission des biens culturels du Québec, 1922-1994*, Sillery, Septentrion, 1995.
- 16 Dans cet ouvrage, quelques églises de la Côte-du-Sud sont mises à l'honneur, celles de L'Islet et de Saint-Jean-Port-Joli. Sinon, les autres églises sont surtout concentrées à Québec et autour de Montréal, là où se trouvaient la majorité des constructions antérieures à 1800. Aucune représentante du Bas-Saint-Laurent ou de la Gaspésie n'y est mentionnée. Commission des monuments historiques de la province de Québec, *Les vieilles églises de la province de Québec, 1647-1800*, Québec, Ls-A. Proulx, 1925.
- 17 Dans cet ouvrage, quelques bâtiments de la Côte-du-Sud, du Bas-Saint-Laurent sont mentionnés (Montmagny, Cap-Saint-Ignace, Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Roch-des-Aulnaies, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Rivière-Ouelle, Saint-Denis-de-Kamouraska, Saint-Germain-de-Kamouraska, Kamouraska, L'Isle-Verte et Sainte-Luce). Il est à noter que parmi les bâtiments pris en considération pour ces municipalités, on retrouve de nombreux moulins banals et manoirs seigneuriaux. Commission des monuments historiques de la province de Québec, *Vieux manoirs, vieilles maisons*, Québec, Ls-A. Proulx, 1927.
- 18 Lucie K. Morisset, « Voyage au pays de l'identité. De la définition d'un paysage touristique à la création de la spécificité culturelle canadienne-française », dans Normand Cazalais et al., dir., *L'espace touristique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1999, p. 225-226.
- 19 Gérard Beaudet, coordonnateur, et René Binette, *Le patrimoine, l'affaire de tous. Actes des troisièmes Assises québécoises du patrimoine. Sherbrooke, novembre 1993*, Montréal, La permanence du Forum québécois du patrimoine, 1994, 31 p.
- 20 Alexandra Mosquin, Danielle Hamelin et Catherine Cournoyer, « La pratique de l'histoire publique et la commémoration contemporaine : aperçu et enjeux », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 57, 1, été 2003, p. 79-89; Thomas Henry Symonds, dir., *Les lieux de la mémoire : la commémoration du passé du Canada. Actes du symposium national tenu à l'occasion du 75^e anniversaire de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada*, Ottawa, Société royale du Canada, 1994; J. C. Taylor, *Negotiating the Past: The Making of Canada's Historic Parks and Sites*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1990.